Droit du travail : contrôle continu n°1 Mardi 3 avril

1-Samia est comédienne et a été engagée par la société Camel-Film pour jouer dans un film pendant trois mois. Cette même société lui propose un nouveau contrat de deux mois pour jouer dans un téléfilm dont le tournage commencera huit jours après la fin de son premier contrat. Est-ce légal ? Pourquoi ?

## 2-Quelles sont les ressemblances et les différences entre un CDD et un contrat d'intérim

3- Sur une vitrine de l'agence de travail temporaire Manpower, Nadia a lu une annonce suivante : « Recherchons secrétaire, spécialisée TTX pour mission d'interim de six mois ». Titulaire d'un BTS assistante de manager, elle a posé sa candidature et a obtenu une mission de six mois, à partir, du 1<sup>er</sup> juillet, dans l'entreprise de viande bovine-Fler. Qui est son employeur ? Où travaille t-elle ? Quand son contrat prendra-t-il fin ? Justifiez vos réponses

## 4-Qualifiez les situations juridiques :

- Y a-t-il un contrat de travail dans les cas suivants et pour quels raisons?
- 1-Chaque samedi, Mr le Goff travaille aux Restaurants du cœur, en tant que bénévole, avec beaucoup de générosité.
- 2-Mme Raffon vient le mercredi garder son petit-fils Omar
- 3-Mme Raminez a été engagé comme secrétaire par la société Les Bois de l Est avec un salaire de 15000 DHS brut par mois
- 4-Mr Nabili a engagé un artisan plombier pour refaire l'installation de chauffage de sa villa.

## 5-Calculez les indemnités de licenciement 6 POINTS

Omar travaille dans l'entreprise Mamda depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2005 par un contrat d'intérim qui a duré 24 mois puis a travaillé en tant que CDD de 6 mois pour cette même entreprise avant d'être engagé par elle définitivement au terme de ces mois.

Omar est ouvrier manutentionnaire et bénéficie d'un préavis de 15 jours.

Le 31 mars 2018, il a été licenciée sans motif valable. La période travail dont le congé n'a pas été perçu est de 5 mois.

## Calculez les indemnités qui lui sont dus